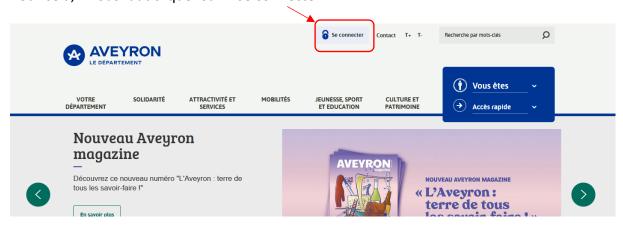
Complétez votre dossier

Etape 1 : Création de son compte sur aveyron.fr

Avant de commencer la complétion de votre dossier en ligne, nous vous conseillons de créer un compte sur aveyron.fr. Cela vous permettra d'enregistrer votre dossier et de le compléter au fur et à mesure depuis votre compte.

Pour cela, il vous faut cliquer sur « se connecter ».



Vous arrivez ensuite sur la page ci-dessous. Ici vous allez pouvoir créer votre compte. Si vous disposez déjà d'un compte, vous allez pouvoir vous connecter avec votre identifiant personnel et votre mot de passe. Ne pas se connecter avec un compte, commun à plusieurs structures.



Après création ou connexion à votre compte, vous arrivez sur votre espace. Vous pouvez voir sur cet espace vos précédents formulaires complétés. Pour une création de compte, aucune information/historique des démarches ne s'affichera.



Vous êtes désormais connecté à votre compte. Vous pouvez le vérifier en regardant si votre identifiant est bien toujours affiché en haut du site aveyron.fr au niveau de la zone rouge.



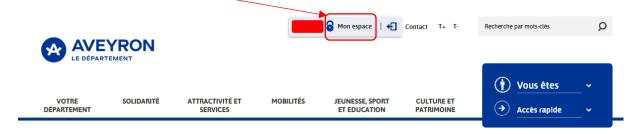
Etape 2: Complétion du formulaire

Désormais connecté à votre compte, vous pouvez commencer la rédaction de votre formulaire en ligne : https://aveyron.fr/dematerialisation/appel-a-candidatures-commission-financeurs-prevention-perte-autonomie-cfppa

Afin d'enregistrer votre dossier en brouillon, vous devez cliquer régulièrement sur le bouton « ENREGISTRER COMME BROUILLON », situé en bas de chaque page du formulaire.



Ce brouillon pourra être retrouvé dans votre compte. Pour y accéder il vous faudra cliquer sur le bouton « Mon espace ».

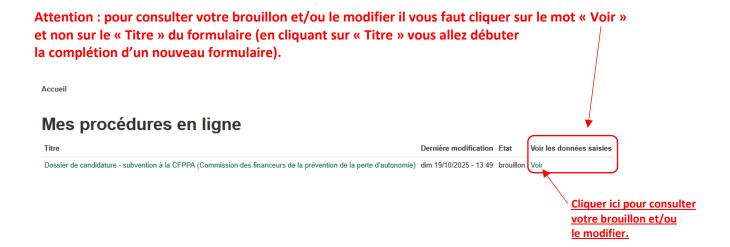


Après avoir cliqué sur le bouton « Mon espace » vous arriverez ici :



Ici par exemple se trouve un brouillon du formulaire « Dossier de candidature - subvention à la CFPPA (Commission des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie) ».

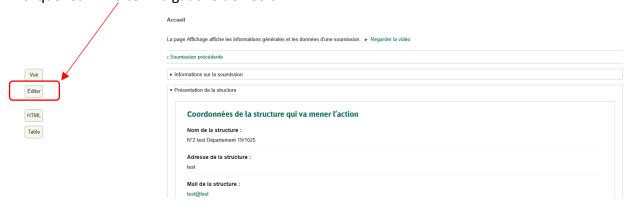




Quand vous avez cliqué sur « Voir » vous accédez alors au brouillon de votre formulaire (cf ci-dessous). Vous pouvez consulter la totalité de votre formulaire.



Si vous souhaitez le modifier, poursuivre sa complétion c'est possible. Pour cela, il vous faut cliquer sur « Editer » à gauche de l'écran.



Après avoir cliqué sur « Editer », votre formulaire devient modifiable. Vous pouvez effectuer les modifications de votre choix. Pour les enregistrer, il vous suffit de cliquer sur le bouton « ENREGISTRER COMME BROUILLON ».





Vous pouvez modifier votre brouillon puis l'envoyer au Département de l'Aveyron.

NB : un formulaire peut être modifié uniquement s'il est en brouillon. Si vous avez déjà envoyé votre formulaire, il ne sera plus possible de le modifier. Vous pouvez voir le statut de votre dossier au niveau de l'onglet « Etat » dans votre espace.



Etat « Brouillon » = modifiable Etat « Soumis » = non modifiable

NB : Pour revenir sur votre brouillon et poursuivre sa complétion, il vous faudra toujours vous <u>connecter à votre compte sur aveyron.fr</u>, et cliquer sur le bouton « Voir » du dossier en question.

Suite à cela il vous faudra cliquer sur le bouton « Editer » à gauche de l'écran.

Mes procédures en ligne			
Titre	Dernière modification	Etat	Voir les données saisies
Dossier de candidature - subvention à la CFPPA (Commission des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie)	dim 19/10/2025 - 13:29	brouillon	Voir
Dossier de candidature - subvention à la CFPPA (Commission des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie)	mar 14/10/2025 - 15:10	brouillon	Voir
Dossier de candidature - subvention à la CFPPA (Commission des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie)	mar 14/10/2025 - 15:07	soumis	Voir

